



I. Présentation de l'organisation :

L'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. La mission de l'UNFPA est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.

L'UNFPA soutient:

- Les soins de santé reproductive pour les femmes et les jeunes dans plus de 150 pays , abritant plus de 80 % de la population mondiale.
- La santé des femmes enceintes, en particulier 1 million d'entre elles souffrant chaque année de complications potentiellement mortelles.
- Un accès fiable aux contraceptifs modernes bénéficiant à 20 millions de femmes chaque année.
- La formation de milliers de travailleurs de la santé, afin de garantir qu'au moins 90% des accouchements sont supervisés par des assistants qualifiés.
- La prévention de la violence basée sur le genre, qui touche une femme sur trois.
- L'abandon de la mutilation génitale féminine, qui porte préjudice à 3 millions de jeunes filles chaque année.
- La prévention des grossesses adolescentes, dont les complications connexes sont la principale cause de mortalité des jeunes filles âgées de 15 à 19 ans.
- Les efforts visant à mettre fin aux mariages d'enfants, qui pourraient concerner environ 70 millions de jeunes filles au cours des 5 prochaines années.
- La distribution de fournitures pour accouchement sans danger, de kits de dignité et d'autres fournitures vitales pour les victimes de conflits et de catastrophes naturelles.
- Les recensements, la collecte et l'analyse de données, qui sont essentiels à la planification du développement.

La dénomination officielle de l'UNFPA ou FNUAP est le « Fonds des Nations unies pour la population ». L'organisation a été fondée en 1969, année au cours de laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que « les parents ont le droit exclusif de déterminer librement et en toute responsabilité le nombre et l'échelonnement des naissances ».

L'UNFPA préconise l'extension des droits reproductifs à tous et favorise l'accès à un vaste éventail de services de santé sexuelle et reproductive, notamment la planification familiale volontaire, les soins de santé maternelle et une éducation sexuelle complète.

II. Mission en Mauritanie :

L'UNFPA est présente en Mauritanie depuis 1979. L'organisation vise à améliorer durablement la santé et les droits des femmes, des adolescents et des jeunes, en appuyant le Gouvernement dans la mise en œuvre de politiques et de programmes fondés sur les droits humains et des données probantes.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de son neuvième Programme de coopération entre l'UNFPA et la Mauritanie (2024-2027), aligné sur les priorités nationales de développement du pays et le cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ce neuvième Cycle de programmation se concentre sur trois wilayas prioritaires compte tenu de la faiblesse des indicateurs en lien avec le Mandat de l'UNFPA, à savoir (Hodh Echargui, Guidimakha et Nouakchott). À l'échelle nationale, l'UNFPA apporte une assistance technique stratégique et assure l'approvisionnement en médicaments essentiels (produits de santé maternelle vitaux) ainsi qu'en produits contraceptifs. Par ailleurs, concernant la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF), l'organisation concentre ses efforts dans les zones à forte prévalence, notamment le Brakna, le Hodh El Gharbi, le Guidimakha, le Hodh Chargui, ainsi que dans les trois régions de Nouakchott- Il vise à accélérer les progrès vers les trois résultats transformateurs de l'UNFPA consistant à mettre fin aux décès maternels évitables, aux besoins non satisfaits en planification familiale et aux violences basées sur le genre, ainsi que les pratiques néfastes. Il met un accent particulier sur le renforcement des systèmes nationaux, l'inclusion des populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les adolescents, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes en situation de crise humanitaire et l'utilisation des données et de l'innovation pour améliorer l'impact et la durabilité des interventions.

III. Portée thématique

L'UNFPA intervient principalement sur 6 domaines thématiques en Mauritanie :

1. Santé sexuelle et reproductive/Mortalité maternelle évitable;

Un des volets majeurs du programme UNFPA est l'accès à des services de santé reproductive de qualité, notamment i) des accouchements sûrs avec un soutien aux structures de santé pour réduire la mortalité maternelle et infantile, iii) les soins obstétricaux essentiels et le traitement des complications comme la fistule obstétricale.

Le taux de mortalité maternelle, bien qu'en baisse (passant de 745 en 2011 à environ 424 pour 100 000 naissances vivantes en 2020), reste une priorité nationale. L'ambition de l'UNFPA et de l'État mauritanien est de descendre sous la barre des 140 d'ici 2030.

Sous le patronage de la Première Dame, l'UNFPA a soutenu la mise en œuvre de la feuille de route nationale pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle qui inclut l'Observatoire National pour une Maternité Sans Risque.

Sur le plan opérationnel, le travail de l'UNFPA se décline concrètement à travers plusieurs piliers dont l'appui au renforcement de capacité des prestataires, en particulier les sages-femmes y compris celles spécialisées dans l'humanitaire ou la protection et la prise en charge des VBG, l'appui aux écoles de santé, l'équipement des maternités en matériels et la mise en place de mécanismes de surveillance et de riposte pour mettre fin aux décès maternels évitables.

Dans son programme actuel, l'UNFPA travaille avec les communautés pour stimuler la demande à travers des contrats de qualité.

2. La planification familiale

La planification familiale (PF) ne consiste pas seulement à limiter les naissances, mais à espacer les grossesses pour garantir la santé de la mère et de l'enfant. En Mauritanie, le cadre national (aligné sur les préceptes de l'Islam) encourage une maternité responsable.

Les autorités religieuses en Mauritanie soutiennent l'espacement des naissances au nom de la préservation de la santé de la mère et du bien-être de la famille.

L'UNFPA, en collaboration avec le ministère de la santé, offre gratuitement au niveau national, toutes les méthodes de contraception modernes. Il s'agit des Pilules (Microlut et Microgynon) ; les Injectables (Depo Provera et Sayana Press) ; des Implants (Implanon NXT et Jadelle) ; du Dispositif Intra Utérin et des Condoms Masculin et féminin.

Pratiquement, toutes les structures publiques de prestation de services de santé (postes de santé, centres de santé et les hôpitaux) ainsi que la plupart des cliniques et cabinets du secteur privé offrent des services de planification familiale.

3. Lutte contre les violences basées sur le genre et l'autonomisation des femmes, des jeunes et des filles :

L'UNFPA soutient les efforts nationaux pour prévenir et répondre à la violence basée sur le genre, renforcer les services pour les survivantes, sensibiliser les communautés pour changer les normes sociales préjudiciables. Cela passe par la réduction des pratiques néfastes (mutilations génitales féminines, mariages d'enfants), les programmes de renforcement des capacités des adolescentes et jeunes femmes (compétences, santé, leadership).

Ce sujet constitue un volet important du travail de l'UNFPA en Mauritanie, car il s'attaque aux barrières structurelles qui freinent l'épanouissement des femmes et des filles. Les piliers de cette intervention. L'UNFPA structure la réponse institutionnelle à travers une approche intégrée dont les i) plateformes multisectorielles de lutte contre les VBG qui soutient la coordination entre la Justice, la Santé, la Police et les Affaires Sociales pour garantir qu'une survivante ne soit pas "perdue" dans le système; ii) les services de prévention et de prise en charge à travers l'appui aux centres d'écoute et les USPEC où les survivantes reçoivent des soins médicaux d'urgence, un soutien psychologique et une assistance juridique et le iii) Renforcement du cadre juridique à travers le plaidoyer pour l'application rigoureuse des lois nationales et leur harmonisation avec les standards internationaux de protection des droits humains.

Le combat contre les MGF (Mutilations Génitales Féminines) et les mariages d'enfants reste une priorité absolue, particulièrement dans les zones rurales à forte prévalence. Deux initiatives sont utilisées pour y mettre fin : les déclarations publiques d'abandon qui consistent à mobiliser les communautés et des leaders religieux et chefs coutumiers pour faire des déclarations publiques d'abandon. L'utilisation d'arguments théologiques par les Imams est

cruciale pour démontrer que ces pratiques ne sont pas liées à la foi et les comités de veille pour alerter et intervenir avant qu'un mariage précoce ne soit célébré.

4. Autonomisation des jeunes (Dividende démographique)

L'un des objectifs clés de l'UNFPA est d'amplifier la participation des jeunes dans les décisions qui affectent leur vie à travers l'information complète sur la santé sexuelle, le renforcement des compétences de vie et des initiatives qui favorisent l'engagement civique et économique des jeunes. L'engagement des jeunes à travers l'information, l'éducation et le développement des compétences de vie.

L'UNFPA investit dans le capital humain des adolescentes pour briser le cycle de la pauvreté et de la dépendance à travers les programmes de "Life Skills" (Compétences de vie) : Formations sur la santé sexuelle et reproductive, la gestion de l'hygiène menstruelle et la connaissance de ses droits.

5. Données démographiques et planification

L'UNFPA aide à produire des données fiables sur la population, indispensables à la planification des politiques publiques avec des statistiques démographiques et indicateurs clés, les analyses de tendances démographiques.

L'UNFPA a été le partenaire technique et financier de premier plan pour le 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2023). L'UNFPA appuie l'ANSADE (Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique) dans la cartographie et la production de données désagrégées, la digitalisation à travers la transition vers une collecte de données entièrement numérique pour réduire les marges d'erreur et accélérer le traitement et la production d'enquêtes spécifiques telles que l'EDSM (Enquête Démographique et de Santé) et les enquêtes CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) sur la santé de la reproduction.

L'UNFPA a également appuyé la mise en place de l'observatoire national du Dividende Démographique avec des outils de suivi pour mesurer l'investissement dans le capital humain (santé, emploi des jeunes, autonomisation des femmes).

6. Réponses humanitaires

Dans un contexte d'urgence marqué par l'afflux de réfugiés et la vulnérabilité accrue des populations au Hodh Chargui et Guidimakha, l'UNFPA priorise l'intégration des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) ainsi que la lutte contre la violence basée sur le genre

(VBG). L'objectif est de garantir un accès équitable aux services essentiels pour les réfugiés, les retournés et les communautés hôtes, tout en respectant l'engagement de "ne laisser personne pour compte". Une attention particulière est portée au Guidimakha, où l'accès aux services sociaux de base est structurellement limité durant la saison des pluies et les périodes d'inondations

Pour répondre à ce défi, l'UNFPA a déployé trois cliniques mobiles : deux cliniques mobiles dans les zones les plus enclavées du Hodh Chargui et une au Guidimagha . Ces unités assurent des consultations de santé reproductive, des soins prénataux et postnataux, la planification familiale, ainsi que l'identification et la prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre. Cette stratégie de proximité vise à rapprocher les services de santé des populations qui vivent loin des structures sanitaires ou qui font face à des obstacles d'accès aux soins des populations isolées.

Parallèlement, l'UNFPA renforce les capacités du système de santé local en apportant un appui matériel et technique aux structures sanitaires. Cet appui comprend la fourniture d'intrants et d'équipements essentiels pour les services de santé reproductive, notamment des kits AMIU (Aspiration Manuelle Intra-Utérine), des échographes, des dopplers fœtaux, des ventouses obstétricales, ainsi que divers kits de médicaments indispensables à la prise en charge des urgences obstétricales et gynécologiques. Cet accompagnement contribue à améliorer la qualité des soins et à renforcer la capacité des structures sanitaires à répondre aux besoins croissants des populations.

L'UNFPA appuie également plusieurs structures de santé stratégiques dans la zone, notamment le centre de santé de Bassiknou, le centre de santé de Fassala et le poste de santé n°1 du camp de Mbera, à travers un soutien technique continu, la supervision des activités et le renforcement des capacités du personnel de santé.

En matière de prévention et de protection, des sessions de formation sont organisées à l'intention des prestataires de santé et des acteurs humanitaires sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA), afin de garantir un environnement sûr et respectueux pour les bénéficiaires des services.

En outre, l'UNFPA travaille étroitement avec les communautés en formant et en accompagnant des relais communautaires qui jouent un rôle clé dans la sensibilisation et la mobilisation sociale. Ces relais mènent des activités de sensibilisation sur plusieurs thématiques prioritaires, notamment les violences basées sur le genre (VBG), les mutilations génitales féminines (MGF), la fistule obstétricale, les risques liés aux accouchements à domicile, ainsi que l'importance de l'accès aux services de santé reproductive.

Dans le cadre de la prévention des risques liés à la vulnérabilité et à la dignité des femmes et des filles, l'UNFPA a également mené une distribution à grande échelle de kits de dignité, destinés en priorité aux populations vulnérables, en particulier aux réfugiés nouvellement arrivés. Ces kits visent à soutenir l'hygiène et la dignité des femmes et des filles tout en contribuant à réduire les risques de violences basées sur le genre et d'exploitation et abus sexuels.

À travers l'ensemble de ces interventions, l'UNFPA contribue à renforcer la résilience des communautés affectées par la crise humanitaire dans le Hodh Chargui et à garantir l'accès à des services essentiels de santé et de protection pour les populations les plus vulnérables.

- **Coordonnées :**

Fonds des Nations Unies pour la Population, Ilot K 159-160 BP 620 Nouakchott - Mauritanie

Téléphone: (222)- 45 25 84 39 / 45 25 48 08 Fax : (222)- 45 25 93 96 Web :

<http://mauritania.unfpa.org>

<https://www.facebook.com/unfpamauritanie>

[\(20\) UNFPA MAURITANIA \(@unfpamauritanie\) / X](#)

- **Opportunités**

<https://mauritania.unfpa.org/fr/vacancies>

- **Logo**

https://drive.google.com/drive/folders/1ZbGEXiJq-EEeaZFfxogS7rZwl_a6s0TF?usp=drive_link

- **Soutenir l'UNFPA dans son engagement à préserver et protéger les femmes et les filles**

<https://www.unfpa.org/donate#mauritania>